



Ad. E.

M^e Raphael H. Schachter, c.r., Ad. E.
Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

M^e Raphael H. Schachter est associé du cabinet depuis 1999. Il exerce en droit criminel et en droit pénal ainsi qu'en droit de la concurrence au niveau pénal.

CONTRIBUTION

M^e Schachter s'est impliqué au sein de l'Association du Barreau canadien – division du Québec, où il a été président de la section Droit criminel (1984-1988), et aussi auprès du Barreau de Montréal (1981-1984) en étant l'un des membres du Comité de l'administration de la justice en matière criminelle. Il a participé à des cours de formation dispensés par le Barreau du Québec et a donné des cours en droit pénal dans le cadre organisé par le Conseil de la magistrature. Il a été consultant auprès du ministère de la Justice du Canada concernant l'amendement à la partie IX du *Code criminel* en 1986. Il a été président de la *Lord Reading Society* pour l'année 1986-1987.

RAYONNEMENT

Il est très actif au sein de la communauté juive de Montréal où il est connu et respecté. Il consacre ou a consacré temps et énergie aux activités d'organismes tels le Centre d'accueil Le Portage, dont il était membre du conseil d'administration, l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues, dont il est le conseiller juridique, et l'organisme Vivre sans violence (LOVE), dont il fait partie du conseil des gouverneurs. Il est *Fellow* de l'*American College of Trial Lawyers* dont il a été président de la section Québec (2006-2008). Il figure dans l'édition 2010 du répertoire *Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit criminel. Le 8 avril 2011, l'Université de Montréal lançait le Fonds de bourses Raphaël Schachter c.r., qui sera administré par la Faculté de droit.